

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT du REGISTRE

DÉPARTEMENT AIN

des

DÉLIBÉRATIONS

--o0o--

du **CONSEIL MUNICIPAL**

2024076

de la **COMMUNE de PÉROUGES**

Séance du 02 décembre 2024

Nombre de membres**Afférents au Conseil Municipal :** 15**En exercice:** 15**Présents :** 14**Votants :** 14**Date de la convocation**

25/11/2024

Date d'affichage

25/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre et le deux décembre à 18h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

Présents Nathalie MICOLAS, Florence DE POUMEYROL, Jean-Luc VIBERT, Gilberto GRECO, Christelle MORTEL, Gérard FLEJOU, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Philippe LAMBERT, Eric MEUNIER, Frédéric MALBOS, Marlène BLASQUEZ, Alain MORGILLO, Paul SAISSET, Maryvonne HERRENKNECHT

Absents excusés : Paul VERNAY

Monsieur Frédéric MALBOS a été élu secrétaire de séance

Objet de la délibération :

REMBOURSEMENT CONCESSION CIMETIERE

Madame le Maire présente à l'assemblée un courrier dans lequel il est demandé la restitution d'une concession accordée en mai 2018 pour une durée de 15 ans, afin de pouvoir rapprocher les cendres de la famille.

Etant donné le nombre d'année restante, le montant qui sera reversé sera de 137,40€.

L'organisation se fera entre les pompes funèbres et un agent communal pour pouvoir récupérer les cendres, sépultures ou autres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 14 voix pour :

- **ACCEPTE** le remboursement de concession d'un montant de 137.40€.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Nathalie MICOLAS

